

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-AIMÉ-DES-LACS
MRC DE CHARLEVOIX-EST**

11 FÉVRIER 2009

À une séance extraordinaire du Conseil, de la municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs, dans le comté de Charlevoix, tenue au lieu et à l'heure habituels des séances, lundi le 11^{ième} jour de février 2009. Sont présents Madame et Messieurs les conseillers : Maurice Chamberland, Ginette Boily, Rémy Belley, Raynald Godin, Gilles Gaudreault et Cajetan Guay sous la présidence de son honneur le maire Monsieur Bernard Maltais.

1. CONSTATATION DU QUORUM.

Le maire, Monsieur Bernard Maltais constate le quorum et déclare la séance extraordinaire ouverte à 19h.

2009-02-17

2. RENONCIATION À L'AVIS DE CONVOCATION.

Sur proposition de Madame Ginette Boily, appuyé de Monsieur Cajetan Guay et résolu à l'unanimité des conseillers de renoncer à l'avis de convocation pour la présente séance extraordinaire.

2009-02-18

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR.

Sur proposition de Monsieur Raynald Godin, appuyé de Monsieur Cajetan Guay et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'approuver et d'adopter l'ordre du jour de tel que présenté.

ORDRE DU JOUR

1. Constatation du quorum.
2. Renonciation à l'avis de convocation.
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour.
4. Augmentation de la limite de la marge de crédit à la Caisse populaire de Clermont.
5. Période de questions.
6. Levée de la séance.

2009-02-19

4. AUGMENTATION DE LA LIMITE DE LA MARGE DE CRÉDIT À LA CAISSE DESJARDINS DE CLERMONT.

Sur proposition de Monsieur Cajetan Guay, appuyé de Madame Ginette Boily et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'augmenter la limite de la marge de crédit à la Caisse Desjardins de Clermont à cent cinquante milles dollars (150 000.00\$) et de mandater Monsieur Bernard Maltais, maire, et Madame Suzanne Gaudreault, directrice générale et secrétaire-trésorière, à signer pour et au nom de la municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs, tous les documents relatifs à cette marge de crédit.

2009-02-20

5. LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE.

Sur proposition de Madame Ginette Boily, appuyé de Monsieur Gilles Gaudreault et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la séance extraordinaire est levée à 19h05.

MAIRE

**DIRECTRICE GÉNÉRALE ET
SECRETARIE-TRÉSORIÈRE**